



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/13  
17 octobre 2017

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU  
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingtième réunion  
Montréal, 13-17 novembre 2017

**RAPPORT GLOBAL SUR L'ACHÈVEMENT DES PROJETS DE 2017**

**Contexte**

1. Le Comité exécutif aborde la question des rapports d'achèvement de projets en souffrance à toutes ses réunions. À sa 79<sup>e</sup> réunion, il a entre autres exhorté les agences bilatérales et d'exécution à soumettre à la 80<sup>e</sup> réunion tous les rapports d'achèvement de projets attendus pour des accords pluriannuels et des projets individuels dont la liste figure dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/15 et, à défaut, à fournir les raisons des retards ainsi qu'un calendrier de remise. Le Comité a aussi exhorté les agences de coopération à achever leurs sections des rapports d'achèvement de projets afin de permettre à l'agence d'exécution principale de les soumettre aux dates prévues (décision 79/21 b) et c)).
2. Conformément à la décision 79/21 b) et c), l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, a préparé la liste de tous les rapports d'achèvement de projets arrivés à échéance. Cette liste a été envoyée aux agences bilatérales et d'exécution le 3 août 2017.

**Rapports d'achèvement de projets reçus pour des accords pluriannuels**

3. Les agences bilatérales et d'exécution ont remis 132 rapports d'achèvement de projets sur les 167 accords pluriannuels menés à terme, soit 35 rapports en souffrance, comme indiqué dans le tableau 1. La liste des 12 rapports d'achèvement de projets remis après la 79<sup>e</sup> réunion figure à l'annexe I au présent rapport.

**Tableau 1. Aperçu des rapports d'achèvement de projets pour des accords pluriannuels**

Agence principale	Achevés	Reçus avant la 79 <sup>e</sup> réunion	Reçus après la 79 <sup>e</sup> réunion	En souffrance
Canada	3	0	0	3
France	5	0	0	5
Germany	9	7	0	2
Japan	1	1	0	0
PNUD	25	22	0	3
PNUE	57	44	10	3
ONUDI	46	42	2	2
Banque mondiale	21	4	0	17
<b>Total</b>	<b>167</b>	<b>120</b>	<b>12</b>	<b>35</b>

4. L'analyse du montant total des décaissements, des SAO éliminées et des retards dans la préparation des 12 rapports d'achèvement de projets pour des accords pluriannuels est résumée au tableau 2.

**Tableau 2. Aperçu du budget, des SAO éliminées et des retards dans les accords pluriannuels soumis après la 79<sup>e</sup> réunion**

Agence principale	Montants des accords pluriannuels (\$US)		Tonnes PAO éliminées		Retard moyen (mois)
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Effectif	
PNUE	4 123 750	4 123 750	412,2	415,3	28,96
ONUDI	5 038 066	5 038 066	620,9	686,2	-1,98
<b>Total général</b>	<b>9 161 816</b>	<b>9 161 816</b>	<b>1 033,1</b>	<b>1 101,5</b>	<b>23,80</b>

### Raisons des retards

5. Dans un pays, les retards liés aux entreprises étaient associés au faible taux de participation au programme d'incitation des utilisateurs finals. Le problème a été surmonté en engageant un expert national au sein du programme et en attirant l'attention sur les avantages liés à l'utilisation d'un mécanisme de financements/incitations.

6. La conception des projets est essentielle pour assurer leur mise en œuvre en temps voulu. Un retard a été mis en évidence par le chevauchement et la poursuite du plan de gestion des frigorigènes (PGF) et du plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) dans le même sous-secteur. Dans un autre pays, la conception d'un projet de conversion de climatiseurs d'automobile n'a pas tenu compte de la modification de la législation concernant le changement de sens de la conduite, qui a entraîné l'achat de nouvelles voitures et a ainsi fortement réduit le nombre de climatiseurs d'automobile utilisant des CFC et provoqué la suppression du volet sur la conversion. Dans un autre pays, le programme sur les climatiseurs d'automobile a été réduit et le financement a été utilisé pour créer un nouveau centre d'excellence et appuyer la création d'une association sur la réfrigération.

7. Les retards sont également souvent dus aux causes suivantes : changements et pénuries de personnel au sein de l'Unité nationale de l'ozone (UNO) ; forte rotation du personnel attaché aux projets ; longs processus (dédouanement, approvisionnement, législation sur les SAO, etc.) ; et/ou problèmes politiques (changement de gouvernement et processus juridiques complexes avant la signature des accords, etc.). Les retards dans la législation et la réglementation ont inévitablement des impacts sur les autres activités (formation des agents des douanes, etc.). Des réunions périodiques avec les représentants des pouvoirs publics et la coopération entre les parties concernées ont entraîné l'accélération des processus et ont ainsi permis aux pays d'atteindre leurs cibles.

8. Le décaissement de fonds fait également souvent l'objet de retards. Un pays a ainsi eu des difficultés à ouvrir un compte bancaire spécial pour les virements. Dans un cas comparable, le retard a été tellement

long que le Comité exécutif a demandé le retour des fonds alloués. Pour éviter ces problèmes, le PNUE a directement géré les fonds d'un pays à titre temporaire. Les modifications des procédures gouvernementales d'allocation des financements ont également entraîné la clôture temporaire des comptes d'un projet, qui a obligé l'UNO à demander son extension.

9. Les retards liés aux fournisseurs étaient dus à l'indisponibilité d'outils, à la faible assistance apportée par les experts techniques (conseil sur la compatibilité des équipements avec les systèmes locaux, etc.) ou à l'absence totale de fournisseurs locaux.

### **Enseignements**

10. Les enseignements tirés des rapports d'achèvement de projets portant sur des accords pluriannuels sont consignés dans la base de données correspondante<sup>1</sup>.

11. La rotation du personnel à tous les niveaux des organisations concernées influe sur la qualité du travail et la mémoire institutionnelle. Le besoin de formation et la dotation adéquate en personnel, qui relèvent de l'État, sont essentiels au bon fonctionnement du programme. En outre, la coopération entre les intervenants renforce le partenariat, favorise la synergie entre les participants à la mise en œuvre du projet et garantit la pérennité de ses résultats. Plus les parties prenantes sont nombreuses et plus la coordination est complexe et longue. Les discussions, l'échange d'informations et la planification sont donc essentiels pour synchroniser les différents programmes et mettre en œuvre les activités prévues.

12. La gestion de l'information doit également être améliorée. Il y a lieu de mettre en place ou de gérer une base de connaissances en vue de la conservation et de la diffusion des informations sur les projets et des enseignements tirés de ceux-ci. Les progrès enregistrés dans d'autres pays de la région sont utiles et doivent être encouragés en vue de l'adoption de mesures comparables dans le pays (les meilleures pratiques et l'entretien visant à éviter les fuites peuvent par exemple représenter 70 % de la réduction des émissions obtenue grâce aux activités d'entretien). Les activités de sensibilisation du public ont appuyé les contrôles à l'importation et facilité le respect de l'élimination totale des CFC ; elles sont essentielles à la sélection par le marché de technologies de remplacement.

13. Il a été observé que l'actualisation du cadre juridique et réglementaire simplifie les activités liées au remplacement des frigorigènes ainsi que la récupération et le recyclage des SAO. D'autre part, la mise en place de mesures d'incitation et de dissuasion pour promouvoir les substances de remplacement des SAO pourrait être envisagée pour promouvoir les frigorigènes sans SAO et à faible PRP. Des liens institutionnels étroits avec les initiatives nationales sur le changement climatique jouent un rôle clé dans l'adoption de solutions à faible PRP et à bon rendement énergétique.

14. La sélection des technologies est liée à la connaissance des solutions de remplacement par les importateurs et devrait tenir compte des besoins effectifs de chaque pays et marché. Il est important que les importateurs participent à la conception et à la mise en œuvre des projets. Un petit pays insulaire a mentionné l'absence d'emprise sur le marché pour influencer le choix des meilleures solutions de remplacement en précisant que leur absence dans le pays l'obligeait à les importer. Il est recommandé que la technologie soit également adaptée aux circonstances nationales. De plus, la bonne distribution locale d'équipements d'entretien (notamment de récupération et de recyclage), livrés dans le pays à l'issue de la procédure d'adjudication suivie par l'agence d'exécution, contribue fortement à la bonne exécution du projet.

15. Celle-ci devrait prendre en compte l'appropriation du projet par les instances nationales. Un pays a mentionné que le projet aurait pu tenir davantage compte des connaissances locales sur l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation, ce qui aurait eu pour effet de renforcer la capacité technique locale et d'améliorer l'appropriation nationale du projet.

<sup>1</sup> <http://www.multilateralfund.org/myapcr/search.aspx>

16. La pérennité des activités de formation des techniciens et des agents chargés de l'application des lois nécessite la participation d'acteurs privés et publics en raison de l'évolution continue de la technologie. Pour être efficace, il est essentiel que la formation soit pratique. Un pays a noté les résultats du renforcement des capacités illustré par l'amélioration des aptitudes techniques de ses techniciens. Dans un autre, la collaboration avec les universités et les collèges techniques a contribué à la pérennité du renforcement des capacités en réfrigération et climatisation. La formation des techniciens a aidé le secteur de la réfrigération et de la climatisation à améliorer ses pratiques (stockage, transport et manipulation). Les associations de réfrigération ont joué un rôle de premier plan dans les activités de renforcement des capacités des techniciens en proposant des formations régionales et en réalisant des inspections sur le marché pour veiller à la qualité des frigorifères.

### Rapports d'achèvement reçus pour des projets individuels

17. Les agences bilatérales et d'exécution ont soumis 1 844 rapports d'achèvement de projets sur les 1 855 projets d'investissement achevés, soit 11 rapports d'achèvement de projets en souffrance, comme indiqué au tableau 3.

**Tableau 3. Rapports d'achèvement de projets remis pour des projets d'investissement**

Agence	Achevés	Reçus avant la 79 <sup>e</sup> réunion	Reçus après la 79 <sup>e</sup> réunion	En souffrance
France	15	12	0	3
Allemagne	19	19	0	0
Italie	11	10	0	1
Japon	6	6	0	0
Espagne	1	1	0	0
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1	1	0	0
États-Unis d'Amérique	2	2	0	0
PNUD	894	893	0	1
ONUDI	449	448	0	1
Banque mondiale	457	452	0	5
<b>Total</b>	<b>1 855</b>	<b>1 844</b>	<b>0</b>	<b>11</b>

18. Les agences bilatérales et d'exécution ont soumis 1 087 rapports d'achèvement de projets sur les 1 140 projets ne portant pas sur des investissements achevés<sup>2</sup>, soit 53 rapports d'achèvement de projets en souffrance, comme indiqué au tableau 4.

**Tableau 4. Rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements**

Agence principale	Achevés	Reçus avant la 79 <sup>e</sup> réunion	Reçus après la 79 <sup>e</sup> réunion	En souffrance
Canada	57	55	0	2
France	31	14	0	17
Allemagne	56	54	0	2
Italie	1	0	0	1
Japon	14	13	0	1
Portugal	1	0	0	1
PNUD	278	271	7	0
PNUE	447	421	6	20
ONUDI	126	116	4	6
Banque mondiale	39	36	0	3

<sup>2</sup> Ne comprennent pas la préparation de projets, les programmes de pays, les projets pluriannuels, le réseautage, les activités d'échange d'informations et les projets de renforcement des institutions.

Agence principale	Achevés	Reçus avant la 79 <sup>e</sup> réunion	Reçus après la 79 <sup>e</sup> réunion	En souffrance
Autres <sup>3</sup>	90	90	0	0
<b>Total</b>	<b>1 140</b>	<b>1 070</b>	<b>17</b>	<b>53</b>

19. La liste des 17 rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements reçus après la 79<sup>e</sup> réunion figure à l'annexe II au présent document et les résultats globaux portant sur le décaissement, l'élimination réelle et les retards sont présentés dans le tableau 5.

**Tableau 5. Aperçu du budget, des SAO éliminées et des retards dans les projets individuels soumis après la 79<sup>e</sup> réunion**

Agence	Nombre de projets	Montants (\$US)		Tonnes PAO éliminées		Retard moyen (mois)	
		Approuvé	Décaissé	Approuvé	Effectif	Durée	Retards
PNUD	7	2 228 464	2 225 113	2,2	16,6	70,72	48,26
PNUE	6	172 500	148 470	14,0	14,0	37,37	18,44
ONUDI	4	487 500	456 910	0,0	0,0	29,93	11,93
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>2 888 464</b>	<b>2 830 493</b>	<b>16,2</b>	<b>30,6</b>	<b>49,35</b>	<b>29,19</b>

### Raisons des retards

20. Les retards étaient dus au long processus de conception et de mise en œuvre ; au nombre restreint d'entreprises locales et de particuliers expérimentés ; au manque de personnel expérimenté ; à la difficulté à trouver un expert ayant les connaissances appropriées ; à la formation des consultants et à la rotation du personnel entraînant la perte de connaissances ; et à la fourniture des justificatifs des années précédentes.

21. Les retards dans l'approbation des projets ont également influencé la disponibilité des crédits. Dans un cas, les propriétaires de refroidisseurs devant être remplacés ont fini par remplacer leurs équipements obsolètes avant d'avoir reçu les crédits prévus à cet effet. Ceux-ci furent donc affectés à d'autres refroidisseurs.

22. Les problèmes bureaucratiques, tels que le dédouanement des équipements et l'autorisation du transport des résidus de SAO, ont également pesé sur les projets. Dans ce dernier cas, une société de gestion des déchets a facilité les consultations sur la délivrance de permis de transport des déchets en conformité avec les exigences de la Convention de Bâle.

23. Les retards dus à des problèmes techniques ont également eu un impact : dans un cas, la rupture du revêtement réfractaire d'un four à ciment a nécessité l'arrêt de ce dernier. L'entreprise a réparé le four et l'installation du système d'alimentation a été reportée.

24. Dans un autre cas, des sanctions unilatérales imposées par divers pays ont retardé la procédure d'adjudication du projet. L'autorisation des équipements par le Conseil de sécurité de l'ONU et d'autres problèmes administratifs, tels que la délivrance du permis d'exportation par les autorités nationales du fournisseur et le déblocage des fonds par les banques, ont pris plus longtemps que prévu. Dans un autre cas, l'instabilité politique du pays, due à des troubles civils, a entraîné la restriction des déplacements du personnel de l'agence d'exécution. Des réunions conjointes ont été organisées dans les pays voisins afin d'aborder l'optimisation de la technologie. Des retards ont également été occasionnés par l'indisponibilité commerciale des frigorigènes devant être utilisés pour la conversion et par les difficultés rencontrées pour sélectionner les bénéficiaires du projet, qui ont entravé l'utilisation des fonds et le déroulement des activités ;

<sup>3</sup> Comprend les rapports d'achèvement de projets achevés et reçus des pays suivants : Afrique du Sud (1), Australie (25), Autriche (1), Danemark (1), Espagne (4), États-Unis d'Amérique (40), Finlande (5), Israël (2), Pologne (1), Suède (5), Suisse (3) et République tchèque (2).

l'agence d'exécution a demandé que les fonds soient retenus jusqu'à ce que des frigorigènes de remplacement soient disponibles sur le marché et que les bénéficiaires soient sélectionnés.

### **Enseignements**

25. Les enseignements tirés des rapports d'achèvement de projets individuels sont consignés dans la base de données correspondante<sup>4</sup>.

26. Les enseignements tirés des 17 rapports d'achèvement de projets ne portant pas sur des investissements concernent, entre autres : le besoin de disposer de systèmes d'enregistrement des données ; la conception des projets ; l'importance du processus de vérification ; les modifications des systèmes d'autorisation et de quotas ; la coopération entre les parties prenantes ; la récupération des résidus de SAO, les banques de halons et les activités de gestion.

27. Il est important de stocker des informations sur les expériences antérieures. Par exemple, les cahiers des charges utilisés pour sélectionner les vérificateurs peuvent être utilisés pour des sélections comparables pour éviter les retards dans la mise en œuvre des projets. La conception et la planification des projets ont un impact direct sur leur bonne mise en œuvre et devraient définir des périodes de mise en œuvre plus réalistes pour les projets de démonstration (les délais nécessaires à la production de prototypes sont par exemple mal connus).

28. Les rapports de vérification des projets peuvent contribuer à l'amélioration de futurs projets comparables en recommandant des mesures à prendre. Dans le cas d'un projet de réfrigération, le rapport de vérification a souligné l'importance de la collecte des données pour fixer les quotas et pas uniquement pour connaître la quantité de frigorigènes utilisée par les équipements.

29. Les systèmes d'autorisation doivent également être améliorés pour que chaque autorisation ne porte que sur un seul type de HCFC. Des informations complémentaires pourraient figurer sur les autorisations, par exemple : le nom chimique technique de la substance ; la codification de l'ASHRAE<sup>5</sup> ; la composition des mélanges ; l'identification du producteur ; le nom commercial ; le type et la quantité des conteneurs. Par ailleurs, aucune autorisation ne devrait être délivrée si le code douanier est incorrect. Des mesures devraient être en place pour veiller à ce que : les codes douaniers (ou postes tarifaires) figurant sur les déclarations soient corrects ; l'importation ou l'exportation dans HCFC ne peut en aucun cas avoir lieu sans autorisation.

30. Un pays a mentionné que les agents des douanes procèdent uniquement à des inspections visuelles, que le nombre d'appareils d'identification des SAO est limité et que les autorisations sont délivrées à la main. Les ministères concernés devraient être dotés d'un système de sauvegarde sur support papier concernant les contrôles des procédures d'autorisation et devraient obtenir et analyser périodiquement (par exemple, une ou deux fois par an) les données des douanes, des importateurs et des exportateurs concernant les importations et les exportations de HCFC afin de déterminer précisément la consommation de HCFC et d'éviter leur trafic illicite.

31. La coopération est essentielle à la bonne mise en œuvre des projets et l'implication des organisations professionnelles peut être utile à cette fin. Par exemple, les associations et autres entités sont utiles pour identifier les besoins, évaluer les connaissances de base et mettre en place des formations répondant aux besoins locaux et visant le plus grand nombre. Qui plus est, la collaboration avec les établissements de formation est essentielle à la diffusion et à l'intégration des résultats des projets.

32. Une étude sur les problèmes associés aux banques de halons dans les pays en développement a montré que l'élaboration de leurs modèles économiques devrait être entreprise à un stade précoce (par

---

<sup>4</sup> <http://www.multilateralfund.org/pcrindividual/search.aspx>

<sup>5</sup> American Society of Heating, Refrigerating and Air-conditioning Engineers.

exemple, investissements initiaux, y compris la création de plateformes de partage de l'information pour les responsables des banques). Pour veiller à la viabilité financière des banques de halons, les pouvoirs publics doivent impérativement mettre en place un programme de sensibilisation et un mécanisme de coordination reposant sur des politiques contraignantes, entre l'UNO, les ministères concernés et les organismes publics, les services de lutte contre les incendies, les autorités aéroportuaires, les industries (pétrochimiques, pétrolières, gazières, etc.) et le responsable de la banque/récupération de halons et du centre de recyclage. Bien que la récupération et le recyclage des halons soient des activités rentables, l'absence de programmes de sensibilisation, de mécanismes de coordination et de cadres politiques compromettra la viabilité des banques de halons.

### **Rapports d'achèvement de projets et rapports d'achèvement de projets pluriannuels en souffrance**

33. Le Secrétariat apprécie les mesures prises cette année par certaines agences d'exécution bilatérales pour s'attaquer au problème des rapports d'achèvement de projets en souffrance<sup>6</sup>. Il note également que seul le PNUE a fourni les raisons de la non-soumission des rapports en souffrance, conformément à la décision 79/21 b).

### **RECOMMANDATION**

34. Le Comité exécutif pourrait envisager de :

- a) Prendre note du rapport global sur l'achèvement des projets de 2017 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/13 ;
- b) Exhorter les agences bilatérales et d'exécution à soumettre à la 81<sup>e</sup> réunion les rapports d'achèvement de projets attendus pour des accords pluriannuels et des projets individuels et, à défaut, à fournir les raisons des retards ainsi qu'un calendrier de remise ;
- c) Exhorter les agences principales et de coopération à coordonner étroitement leurs travaux pour achever leurs sections des rapports d'achèvement de projets afin de permettre à l'agence d'exécution principale de les remettre aux dates prévues ;
- d) Exhorter les agences bilatérales et d'exécution à consigner de manière claire, bien rédigée et détaillée les enseignements tirés des projets lors de la remise de leurs rapports d'achèvement ; et
- e) Inviter toutes les personnes participant à la préparation et à la mise en œuvre des accords pluriannuels et des projets individuels à tenir compte des enseignements tirés des rapports d'achèvement de projets, le cas échéant, lors de la préparation et de la mise en œuvre de projets futurs.

---

<sup>6</sup> L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, a une nouvelle fois souligné lors de la réunion de coordination interagences (Montréal, 5-7 septembre 2017) l'importance de soumettre tous les rapports d'achèvement de projet en souffrance, en notant que de nombreux projets sont achevés depuis plusieurs années et que des rapports périodiques et financiers doivent être remis jusqu'à la soumission des rapports d'achèvement, ce qui augmente la charge de travail du Comité exécutif, des agences d'exécution et du Secrétariat.

**Annex I**

**MYA PCRs RECEIVED**

<b>Country</b>	<b>Agreement Title</b>	<b>Lead Agency</b>	<b>Cooperating Agency</b>
Burundi	CFC phase out plan	UNEP	UNIDO
Chile	Methyl bromide	UNIDO	UNEP
Ecuador	CFC phase out plan	UNEP	UNIDO
Guatemala	CFC phase out plan	UNEP	UNDP
Honduras	CFC phase out plan	UNEP	UNIDO
Iran (Islamic Republic of)	CFC phase out plan Refrigeration Servicing/Assembly/Solvents	UNIDO	
Rwanda	CFC phase out plan	UNEP	UNDP
Samoa	CFC phase out plan	UNEP	UNDP
Sierra Leone	ODS phase out plan	UNEP	UNDP
Swaziland	CFC phase out plan	UNEP	UNDP
United Republic of Tanzania	ODS phase out plan	UNEP	UNDP
Zambia	CFC phase out plan	UNEP	UNDP





**Annex II**

**INDIVIDUAL PCRs RECEIVED**

<b>Code</b>	<b>Agency</b>	<b>Project Title</b>
ARM/PHA/73/TAS/13	UNDP	Verification report for stage I of HCFC phase-out management plan
ANG/PHA/73/TAS/13	UNDP	Verification report for stage I of HCFC phase-out management plan
COL/REF/47/DEM/65	UNDP	Demonstration project for integrated management of the centrifugal chiller sub-sector, focusing on application of energy-efficient CFC-free technologies for replacement of CFC-based chillers
CUB/DES/62/DEM/46	UNDP	Pilot demonstration project on ODS waste management and disposal
EGY/FOA/58/TAS/100	UNDP	Validation/Demonstration of Low Cost Options for the Use of Hydrocarbons as foaming agent in the Manufacture of PU Foams
GEO/DES/69/DEM/33	UNDP	Pilot Demonstration Project on ODS? Waste Management and Disposal in Georgia
MDV/REF/38/TAS/05	UNDP	Refrigerant Management Plan - awareness and incentive programme
ECU/FUM/65/TAS/56	UNEP	Technical assistance to eliminate the remaining consumption of methyl bromide to be in compliance with the total phase-out
GLO/HAL/52/TAS/281	UNEP	Study on challenges associated with halon banking in developing countries
KAM/PHA/73/TAS/29	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
LAO/PHN71/TAS/25	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
PAR/PHA/73/TAS32	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
STL/PHA/71/TAS/22	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC Phase-out Management Plan
GUA/PHA/73/TAS/47	UNIDO	Verification report for stage I of HCFC phase-out management plan
HON/PHA/73/TAS/39	UNIDO	Verification report for stage I of HCFC phase-out management plan
IRA/HAL/63/TAS/198	UNIDO	Halon management programme
TKM/PHA/71/TAS/10	UNIDO	Verification report for stage I of HCFC phase-out management plan